Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2026

RECUEIL GÉNÉRAL DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Adopté le 2 juillet 2026

Applicable à compter du 1er septembre 2026

Recueil général des tarifs des services municipaux

Le 2 juillet 2026, le conseil municipal a adopté les tarifs des services municipaux applicables à compter du 1er septembre 2026. Ce document recueille l'ensemble de ces tarifs.

Cliquez sur ce lien pour pouvoir le télécharger :

RECUEIL GÉNÉRAL DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

Adopté le 2 juillet 2026

Applicable à compter du 1er septembre 2026

Newsletter
M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email *

septembre 2026

Poids : 500.16 Ko
Téléchargement [1]

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 31/07/2026 - 12:51):
https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/recueil-general-des-tarifs-des-services-municipaux

Liens
[1] https://www.monsenbaroeul.fr/sites/default/files/atoms/files/recueil_general_des_tarifs_municipaux_2026_0.pdf